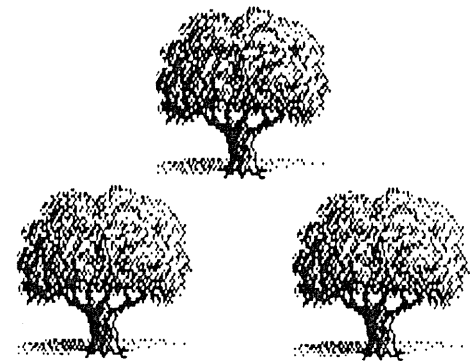


Le Boisé



BULLETIN DE LIAISON DE
L'ASSOCIATION DES FAMILLES DUBOIS INC.

NUMERO 51 Janvier, Février, Mars 2001

Sommaire

Mot du président.....	3
Sœur Rosa par André Dubois.....	4
Envois de Normand Dubois.....	6
Max Dubois par Ghislaine Dubois.....	8
L'ancêtre François Dubois par Louis-Marie Dubois.....	10
Nos disparus par André et Louis-Marie Dubois.....	11
Mon beau sapin par Lorraine Dubois.....	12
Généalogie par Louis-Marie Dubois.....	16
Avis de recherche par Lorraine Dubois.....	17
Envoi de Jean-Marie M. Dubois.....	18
Noëls anciens par Lorraine Dubois.....	20
Réflexion sur Noël par Louis-Marie Dubois.....	25

**JOYEUX NOËL
BONNE ET HEUREUSE ANNÉE**

Association des Familles Dubois Inc.

L'Association des Familles Dubois Inc. est une corporation à but non lucratif, fondée en 1988 et dont les objectifs sont :

- a) Grouper en association, toute personne descendante ou alliée à la famille Dubois, ou qui s'intéresse à cette famille, incluant les familles ayant subi une variation dans leur patronyme, telles que les Brisebois, Dubois dit Lafrance, Quintin, etc.
- b) Organiser ou tenir des conférences, réunions, assemblées, expositions pour la promotion, le développement et la vulgarisation de l'histoire, de la généalogie ou toutes autres matières touchant la famille Dubois.
- c) Encourager toute personne, membre ou alliée à la famille Dubois à transmettre à l'archiviste-généalogiste de l'Association, tous documents, photos, découpures de journaux, susceptibles d'ajouter à l'histoire de la famille.
- d) Imprimer, éditer, distribuer toutes publications pour les fins ci-dessus, établir une bibliothèque de publications se rapportant à l'histoire de la famille Dubois.
- e) Acquérir par achat, location ou autrement, posséder et exploiter les biens meubles et immeubles nécessaires aux fins ci-haut mentionnées et fournir aux membres, des services de toutes natures, en relation avec les buts de la corporation.
- f) Pour ces fins, solliciter et recevoir de tout gouvernement, institution, personne physique ou morale, de l'aide financière, privéement ou publiquement.

SIEGE SOCIAL: Le siège social de la corporation est situé au : 1210, avenue du Séminaire, Sainte-Foy (Québec), G1V 4N1.

ADRESSE POSTALE: Association des Familles Dubois Inc., C.P. 6700, Sillery (Québec), Canada, G1T 2W2.

Conseil d'administration 2000-2002

Exécutif:

Président: Louis-Marie Dubois (002)
Vice-président &
Archiviste-généalogiste: André Dubois (001)
Trésorier: Antoine Dubois (019)
Secrétaire: Lorraine Dubois (135)

Directeurs:

Région de Québec: Vacant
Région de Montréal: Mychel Dubois (076)
Région de l'Estrie: Vacant
Mauricie-Bois-Francs: Renald Dubois (015)
Mégantic-Frontenac: Jeanne-d'Arc Dubois (123)
Région des Laurentides: Normand Dubois (205)

Cotisation des membres

Membre régulier : 20\$
Membre bienfaiteur: 30\$
Famille : 25\$
Membre à vie : 200\$

Bulletin "Le Boisé"

Membres : Gratuit
Le numéro : 3\$
Abonnement:
Canada : 20\$
USA & Etranger: 20\$ US

Dépôt légal : Bibliothèque Nationale du Québec
Bibliothèque Nationale du Canada
ISSN 0842-1978

L'Association est membre de La Fédération des Familles-Souches Québécoises Inc.

MOT DU PRÉSIDENT

Au nom du Conseil d'administration des Familles Dubois Inc., je veux souhaiter à tous les membres et à leur famille un **JOYEUX NOEL ET UNE BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2001.**

MERRY CHRISTMAS AND HAPPY NEW YEAR

to our members and Bulletin readers from United States and Canada.

Merci à tous ceux et celles qui ont collaboré à la rédaction du Bulletin pour l'année 2000.

En 2001, j'aimerais bien voir s'ajouter de nouveaux collaborateurs. Dans la région que vous habitez, il y a sûrement un chercheur qui s'intéresse à l'histoire, à la généalogie, des familles Dubois et apparentées.

Nous avons toujours besoin d'articles intéressants pour faire connaître à tous des faits ou histoires connus souvent que localement, n'hésitez pas à communiquer avec nous à notre adresse habituelle.

Louis-Marie Dubois (002)

Les textes publiés dans "Le Boisé" n'engagent que la responsabilité de leur auteur.

RENCONTRE AVEC SŒUR ROSA DUBOIS

4



Photographie: André Dubois, 9 novembre 2000

Sœur Rosa Dubois est née le 17 mai 1903 à Saint-Didace au Québec, du mariage de Ludger Dubois et de Marie-Euclyde Aubin. Elle est la quatrième d'une famille de 9 enfants dont 7 ont survécu jusqu'à l'âge adulte. Son père, Ludger Dubois, exerçait le métier de menuisier, on dit qu'il avait des talents d'architecte car l'élaboration des plans et la construction de belles résidences n'avaient plus de secret pour lui.

La jeune Rosa avait 13 ans lorsque la famille quitte Saint-Didace. Les Dubois vivent durant trois années aux Etats-Unis avant d'aller s'établir en Saskatchewan, dans la paroisse St-Antoine. Rosa revient au Québec en 1928 et entre chez les Sœurs de Jésus-Marie à Sillery près de Québec. Elle exerce diverses fonctions au sein de sa communauté et se spécialise finalement en enseignement ménager à St-Pascal de Kamouraska. Elle enseignera la couture à plusieurs générations de jeunes filles et cela à plusieurs endroits tels : Trois-Pistoles, Beauceville et au Nouveau-Brunswick.

Très lucide malgré ses 97 ans, Sœur Rosa m'a raconté avec beaucoup de détails et de précision les circonstances d'un accident de cheval dont elle fut victime vers l'âge de 20 ans alors qu'elle résidait encore en Saskatchewan. Maintenant retirée au Couvent Jésus-Marie de Lévis, Sœur Rosa a eu le bonheur, au cours de l'été 2000, de recevoir la visite de deux de ses neveux, Thomas de l'Alberta et Laurent du Manitoba, venus dans la région de Québec afin d'assister au rassemblement des familles Dubois tenu à l'Île d'Orléans le 8 juillet 2000. Nous remercions Sœur Rosa pour son accueil chaleureux et nous lui souhaitons encore de belles années de santé et de repos bien mérité.

Par

André Dubois

Généalogie de Soeur Rosa Dubois

5

En France

Michel Dubois

St-Bonnet-de-Bellac

Marguerite Tessier

Au Canada

- | | | |
|---------------------|---------------------------------|--|
| 1- Jean Dubois | 17-01-1713
Champlain | Antoinette Limousin
(Hilaire & Antoinette
Lefebvre) |
| 2- Jean-Bte. Dubois | 08-02-1740
Contrat Lafosse | Geneviève Dubord/
Latourelle
(Jean-Bte. & Marie Houré) |
| 3- François Dubois | 27-02-1775
St-Cuthbert | Josephite Frappier
(Etienne & M-Joseph
Denommé) |
| 4- Alexis Dubois | 23-01-1809
St-Cuthbert | Marie-Josephite Pincense
(Jean-Noël & M-Josephite
Pin) |
| 5- Louis Dubois | 24-02-1835
St-Cuthbert | Julie Morel/LaDurantaye
(André & Marie Allard) |
| 6- Ludger Dubois | 14-08-1865
St-Jean-de-Matha | Théophisse Marcil
(Edouard & Angélique
Blanchard) |
| 7- Ludger Dubois | 15-08-1898
St-Didace | Marie-Euclyde Aubin
(Dieudonné & Virginie
Roberge) |
| 8- Rosa | Née le 17 mai 1903
St-Didace | |

Une plaque de la Société d'histoire sur la maison de Jules Dubois, à Boisbriand



Sur la photographie, on remarque Robert Poirier, maire de Boisbriand, J. G. Gilles Charron, président de la Société d'histoire et auteur de la recherche sur les titres de cette maison, Jules Dubois, propriétaire de cette maison ancestrale dont l'intérieur est conservé comme au moment de sa construction au début du 19^e siècle, Normand Dubois, directeur de la Société d'histoire, et Gilles Perron, député de la Rivière des Mille-Îles.

Une cinquantaine de personnes assistaient au dévoilement d'une plaque portant l'inscription «Maison Abraham Dubois, circa 1800», organisé par la Société d'histoire des Mille-Îles sur la maison de M. Jules Dubois au 331, chemin de la Grande-Côte, à Boisbriand, le samedi 9 septembre.

L'histoire orale sur cette maison véhicule le fait que sa construction aurait débuté vers 1795 pour se terminer en 1800.

Quatre générations de Dubois se succèdent dans cette maison ancestrale: Abraham, l'un des 16 enfants de François-Borgias Dubois (1780-1837) et d'Angélique Richard (1783-1858), ceux-ci s'étant mariés le 17 février 1800, à l'église de Sainte-Thérèse; puis le fils, le petit-fils et l'arrière-petit-fils d'Abraham, soit Jules (marié à Virginie Desjardins), Elphège (marié à Laura Deschambault) et Jules (marié à Yolande Dubois).

En raison du mariage de son fils Jules Dubois avec Virginie Desjardins le 24 février 1868, Abraham Dubois (1803-1882) cède la terre à celui-ci deux jours auparavant.

Jules Dubois décède en avril 1896, et la terre ancestrale est enregistrée au nom de son fils Elphège au moment de sa majorité en 1898.

Elphège Dubois (1877-1969) se marie à Laura Deschambault (1880-1973) le 4 octobre 1904, à l'église de Sainte-Thérèse.

Il est l'un des cinq membres nommés par le gouvernement provincial en août 1946 pour composer le conseil de la Commission scolaire de Sainte-Thérèse-Ouest et le demeure jusqu'en 1953, les autres étant Philias Degongre, Edmond Ouellette, Henri Dion et Philippe Marier; on le nomme à la présidence du conseil scolaire à cause de son expérience (il le demeure en 1947 seulement), car il avait été membre de la commission scolaire de la paroisse de Sainte-Thérèse entre 1928 et 1945 et son président de 1931 à 1939, puis de 1942 à 1944. Il est aussi membre du conseil municipal de la paroisse de Sainte-Thérèse de 1932 à 1939, et fait partie du premier conseil municipal de Sainte-Thérèse-Ouest sous le régime du maire Amédée Dion.

La terre passera par la suite aux mains de Jules Dubois en 1955. Celui-ci s'était marié à Yolande Dubois en 1942. Il occupe toujours la maison ancestrale des Dubois dont l'intérieur est demeuré dans le même état qu'au moment de la construction de la résidence. Notons que la rallonge à l'ouest de la maison a été ajoutée par Jules Dubois en 1958 qui s'est servi de la pierre des champs de la terre familiale, les mêmes pierres utilisées pour la maison principale à l'époque.

Source: Société d'histoire des Mille-Îles.

Boisbriand

La maison Abraham-Dubois fait partie du patrimoine

Les élus de Boisbriand ont déclaré monument historique la maison Abraham-Dubois, sise au 331, chemin de la Grande-Côte, à Boisbriand.

Marie Grenon

Cette maison présente un intérêt historique de par son utilisation, son architecture et sa conservation. Elle ne pourra notamment être démolie en tout ou en partie, subir des modifications de son apparence extérieure, sans que l'administration municipale en soit avertie.

Selon les dires de l'époque, la construction de cette maison aurait débuté vers 1795 pour se terminer en 1800. La terre 99, sur laquelle elle a été bâtie, appartenait à Pierre Matte et son épouse, Marie-Anne Maisonneuve. Le couple a fait don de sa terre de la Grande-Côte à son fils Augustin Matte, en mars 1817.

Le mois suivant, la terre passe aux mains de Pierre Gravel. L'achat de la terre 99 est effectué par la suite en faveur de son fils, Vincent Gravel, au prix de 5 200 livres, à l'occasion du mariage de ce dernier. Cinq mois plus tard, Vincent Gravel refuse l'achat de la terre en sa faveur. La terre demeure propriété de Pierre Gravel jusqu'en 1830. Celle-ci a été échangée le 6 décembre 1830 pour un autre lopin de terre avec Pierre Robineau.

L'histoire laissait entendre qu'Abraham Dubois avait construit la maison en pierre au 331, Grande-Côte et que son père, François-Borgias Dubois, se serait



(Photo Michel Chartrand)

La maison Abraham-Dubois

établi dans cette même maison ancestrale au début du XIXe siècle, mais les faits précédents contredisent cette hypothèse.

C'est le 5 avril 1837 qu'Abraham Dubois et son épouse, Clémence Foucault dite Urbain, ont acheté le lot 99. Quatre générations de Dubois se sont succédé dans cette maison ancestrale. Abraham est l'un des 16 enfants de François-Borgias Dubois et d'Angélique Richard.

Abraham Dubois a cédé la terre 99 à son fils Jules Dubois lors de son mariage avec Virginie Desjardins, en 1868. Celui-ci décède en avril 1896. La terre ancestrale est enregistrée au nom de son fils, Elphège, en 1898, au moment de sa

majorité.

Elphège Dubois est l'un des cinq membres nommés par le gouvernement provincial en août 1946 pour composer le conseil de la Commission scolaire de Sainte-Thérèse-Ouest et y demeure jusqu'en 1953. Il a été membre du conseil municipal de la Paroisse de Sainte-Thérèse, de 1931 à 1939, et a fait partie du premier conseil municipal de Sainte-Thérèse-Ouest sous le régime du maire Amédée Dion.

La terre sera acquise par Jules Dubois, l'arrière-petit-fils d'Abraham, en 1955. Celui-ci s'est marié à Yolande Dubois en 1942. Il occupe toujours la maison des Dubois. La rallonge à l'ouest de la maison a été ajoutée par Jules Dubois en 1958. Il s'est servi de la pierre des chambres de la terre familiale, les mêmes pierres utilisées pour la maison principale à l'époque.

RENCONTRE AVEC MAX DUBOIS EXPERT-FROMAGER

8



Suite à un article paru dans La Presse du 4 décembre 2000 où il était question de la guerre du fromage au lait cru, Monsieur Dubois donnait son opinion à ce sujet au journaliste Pierre Gingras.

Il disait que les fromages au lait cru étaient meilleurs à déguster avant 60 jours de leur fabrication, contrairement aux avis des gouvernements. De plus, il ajoutait que ces mêmes gouvernements étaient plus sévères envers les fromages québécois que les fromages importés, dont les étiquettes de fabrication sont souvent trafiquées.

Max Dubois, l'expert-fromager, est un grand défenseur de la production fromagère du terroir québécois.

Après avoir lu l'article, j'étais très intéressée à rencontrer Monsieur Dubois. Ce que je fis en me rendant à St-Lambert, rue Aberdeen, à "l'Échoppe des fromages". Je fus très bien accueillie par le propriétaire et sa mère Manon, la boutique est une affaire de famille. Elle emploie une dizaine de spécialistes, qui t'expliquent, t'informent sur tous les secrets des divers fromages du terroir québécois et importés.

Chez les Dubois on est expert-fromager depuis plusieurs générations. En plus de la vente, on donne des cours sur la dégustation, ils sont aussi restaurateur et traiteur.

Roger, le grand-père, originaire de Sault-aux-Récollets, fut un pionnier de la ville de St-Lambert.

Si vous êtes un amateur de fromages, ou vous voulez les connaître, ou être conseillé dans vos choix avec les mets, les vins, je vous recommande d'aller à l'Échoppe des fromages, vous ne le regretterez pas. Bon appétit.

GÉNÉALOGIE DE MAX DUBOIS

9

France

Jean Dubois

Catherine Dumas

Canada

- | | | |
|-------------------------------------|-------------------------------|---|
| 1. François Dubois
dit Jolicoeur | Boucherville
18.01.1700 | Marguerite Charles
(Étienne, Madeleine Niel) |
| 2. Jean-Baptiste | Terrebonne
03.02.1739 | Marie Gareau
(Pierre, Madeleine Renaud) |
| 3. Charles | St.Frs-de-Sales
08.01.1796 | Françoise Caillé
(Charles, Françoise Giboulau) |
| 4. François | Ste-Thérèse
17.02.1800 | Angélique Richard
(Alex., Marguerite L'Allié) |
| 5. Anselme | Ste-Thérèse
12.02.1838 | Édesse Graton
(Martin, Archange Robin) |
| 6. Eugène | Ste-Thérèse
08.02.1869 | Adélina Deslauriers
(Antoine, Léocadie Vaillancourt) |
| 7. Henri-Eugène | Montréal
15.08.1905 | Rose-Blanche Desroches
(J.-Bte, Georgiana Beauchamp) |
| 8. Roger | St-Lambert
06.03.1942 | Marthe Langevin
(Achille, Alexandrine Trudeau) |
| 9. Claude | Garthby
21.08.1965 | Manon Morin
(Laurent, Thérèse Boucher) |
| 10. Max | | |

L'ANCÊTRE FRANÇOIS DUBOIS

Fils de François et de Madeleine Trillot, de la paroisse Sainte-Radégonde de Poitiers au Poitou. François passe un contrat de mariage devant le notaire Paul Vachon le dimanche 18 juillet 1688, avec Marie Guilbault, née à Québec le 11 septembre 1668, fille de Pierre et de feu Louise Sénécal. François Dubois se marie à Charlesbourg le lundi 16 août 1688, Huit enfants naîtront de cette union.

François Dubois était un maître maçon. Dès 1683 il travaillait pour le sieur Nicolas Dupont.

L'ancêtre François Dubois d'après les archives de la Cour, était un chicanier, et avait souvent un mauvais comportement. Ainsi un employeur, Jean Le Rouge disait qu'il agissait comme un fripon à son égard. En 1693, François s'est présenté en Cour contre un nommé Jacques Duhaut auquel il réclame douze gerbes de blé. En 1698 il se chicane avec son voisin Pierre Renaud à propos de clôture et de vol. Il en sera de même en 1718 à propos du cours d'un ruisseau entre leurs terres respectives.

En 1695, les Jésuites lui cèdent une terre à Gros-Pin. Mais il travaillera le plus souvent du temps à son métier de maître-maçon.

François Dubois est inhumé le 3 janvier 1734 à Charlesbourg. Son fils Pierre, cordonnier, s'est marié le 22 novembre 1711 à Montréal à Anne-Barbe Haguenier, fille de Paul et Barbe Delestre. Douze enfants naîtront de cette union entre 1712 et 1730.

Nous avons cité cet ancêtre dans le Bulletin no 35, car un de ses descendants à la 4^e génération fut nommé curé de Bécancour, où il demeura 16 ans. De Montréal, son frère vint le rejoindre, s'y établit et maria. Son petit fils Cyrille-Adolphe fut le premier médecin de Chicoutimi.

Ouvrages consultés: Dictionnaire biographique des ancêtres québécois (1608-1700)
Tome 11 par Michel Langlois
Dictionnaire généalogique des familles du Québec par René Jetté

NOS DISPARUS

Daniel Dubois, décédé le 21 novembre 2000, à l'âge de 43 ans. Il était l'époux de Diane Descôteaux et demeurait à Charny.

Aline Labrecque-Dubois, décédée le 4 novembre 2000 à l'âge de 81 ans. Elle demeurait à Trois-Rivières.

Paul-Eugène Laberge, époux de Louise Dubois, décédé le 18 novembre 2000 à l'âge de 72 ans. Il demeurait à St-Rédempteur, Comté de Lévis.

Jeannine Dubois, épouse de feu Dr Jean-Paul Mireault, décédée le 1^{er} novembre 2000 à l'âge de 76 ans. Madame Dubois demeurait à Joliette.

Aux familles éprouvées nous voulons offrir nos plus sincères condoléances.

André Dubois (001)

Louis-Marie Dubois (002)

NOUVEAU MEMBRE

255 Dolorès Dubois-Lentz Somesworth – N.H.

.....

DUBOIS CÉLÈBRE

DUBOIS, Jacques, dit JACOBUS SYLVIUS
Médecin français, 1478-1555, le premier à utiliser les cadavres humains pour l'étude de l'anatomie. Il a laissé son nom à un muscle de la plante du pied (chair carrée de Sylvius).

MON BEAU SAPIN (Lorraine Dubois)

L'idée d'associer ce charmant conifère à la fête de Noël aurait vu le jour lors d'une représentation théâtrale du Moyen Âge. Toutefois, la coutume de décorer le roi de la forêt aurait débuté en Alsace, au XVe siècle. Au XVIIIe siècle, il est coutume de décorer des sapins en France, en Allemagne et en Autriche.

Cependant, nos ancêtres n'ont pas ramené cette coutume avec eux de l'autre côté de l'Atlantique. Elle n'apparaît donc pas en Nouvelle-France. Elle fut introduite pour la première fois, à Sorel, par des immigrants allemands. En effet, le 25 décembre 1781, Friederike Charlotte Louise von Massow, l'épouse du général allemand von Riedesel, décore un premier sapin illuminé. Mais, la faveur populaire ne semble pas être gagnée et son geste demeure pratiquement isolé. Il faudra attendre encore plusieurs années avant de voir apparaître des ornements dans les sapins.

Si les Anglais purent imiter la famille royale suite à une permission de la reine Victoria qui les autorisait à monter des arbres dans leurs maisons, ce n'est qu'à la fin du XIXe siècle que la coutume toucha d'abord les familles bourgeoises québécoises. Les sapins étaient alors de taille modeste et on les posait sur une table. Peu à peu, les conifères se mirent à toucher au plafond. Ce n'est qu'après la Première Guerre mondiale que les familles à revenus modestes et en milieu rural commencèrent elles aussi à décorer leur arbre de Noël.



Cette illustration d'une famille bourgeoise, vers 1910, nous révèle que dans plusieurs foyers, le sapin de Noël était de petite taille et placé sur une table. Des bougies en constituaient le principal ornement. Photographie de Pierre Soulard. Carte postale vers 1910. (Musée de la civilisation, Québec).

Les premières décorations se composaient de bonbons colorés, garnis de rubans, de guirlandes et de fleurs en papier. Vers 1870, apparurent des bonbonnières ou cornets remplis de sucreries et de petits présents. Les gens fabriquaient leurs propres cornets, d'après des indications publiées dans des revues. Les Américains introduisirent des cornets lithographiés. Dans les années 1950 et 1960, des cornets en aluminium apparurent aux États-Unis. Mais les enfants avaient déjà commencé à perdre un intérêt envers les bonbons. En effet, ils ne faisaient plus partie d'un moment privilégié, étant devenus de plus en plus accessibles.

Les premières boules, nommées "kugels", produites en Allemagne en 1830, d'abord suspendues aux fenêtres, devaient protéger les habitants de la maison contre les démons ou les mauvais-esprits. En effet, seul les humains pouvaient se refléter sur ces boules; les esprits malins ne pouvaient donc que les fuir. Les kugels étaient blanches et remplies d'eau bénite. Bientôt, on en fabriqua des bleues, des vertes, de couleur argent et or. On commença alors à les suspendre aux arbres. À l'époque victorienne, plusieurs ornements en verre soufflé vinrent rejoindre les kugels. On retrouvait des oiseaux, des rennes, des petits saints Nicolas, des pères Noël, des cloches, des étoiles, des ombrelles, des instruments de musique... Les boules prirent diverses formes: cocottes... Les magasins Woolworth étaient de gros importateurs d'ornements venant d'Allemagne.

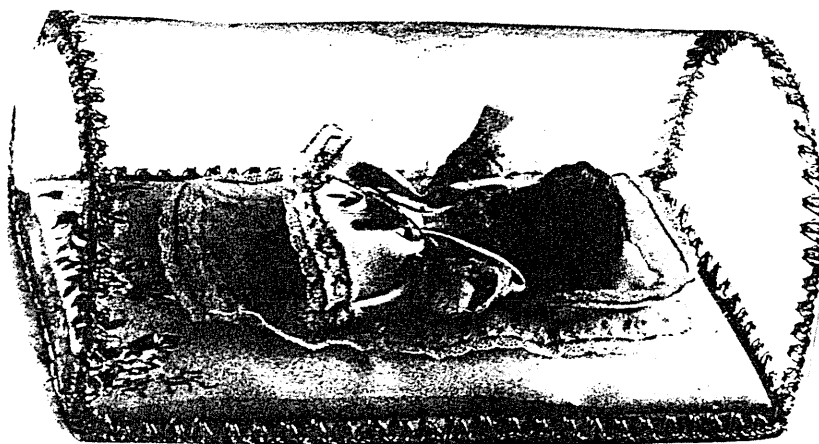


L'arbre de Noël émerveillait les enfants. Dans les familles bourgeoises, de petits arbres artificiels faits de plume ornaient les salles de jeux et les chambres des bambins. Photographie de Pierre Soulard. Carte postale, début du XX^e siècle. (Musée de la civilisation, Québec).

Autrefois, on illuminait les sapins par des bougies fixées aux branches avec de la cire ou des épingles. Des petites lanternes et des petits bougeoirs, tenus par des pinces, apparurent bientôt. Pour ce qui est des guirlandes d'ampoules, il faudra attendre que Thomas Edison invente l'ampoule électrique en 1879. Un de ses fidèles associés, Edward Johnson, eut alors l'idée, trois ans plus tard, de garnir son sapin d'une guirlande de 80 ampoules. Le marché ne s'en empara qu'en 1890.

Nos nobles conifères eurent bientôt de la concurrence. En effet, au début de notre siècle, des imitations apparurent. C'est encore en Allemagne qu'apparait la nouveauté: les premiers arbres artificiels, fabriqués en plumes d'oie, de dinde de cygne, et même d'autruche. Chez nos voisins du Sud, le président Roosevelt, déjà sensible à l'environnement et désireux de protéger les forêts de sapins, encourage l'usage des arbres artificiels. Ils sont alors en cellulose, en papier crêpé, puis en aluminium et en fibre de verre (vers 1960). De nos jours, ils sont en fibres synthétiques.

Au Québec, on ne trouve pas d'ornements typiquement québécois fabriqués en série. Cependant, chaque famille y va de sa touche personnelle afin de personnaliser son arbre. On ajoute des petits bonshommes de pain d'épice, des petites étoiles en papier crêpé, des petits canots d'écorce, ou des décorations "maison". Bien évidemment, le sapin ne peut être complet sans une place réservée aux anges, ou à la petite crèche, reposant fièrement à la base de l'arbre. Souvent, l'abri est de fabrication artisanale. Des figurines de papier mâché ou de plâtre représentent les personnages. Sans oublier, bien sûr, les magnifiques petits Jésus de cire, fabriqués à la main dans des communautés religieuses.



Un Enfant Jésus de cire, réalisé dans une communauté religieuse du Québec dans les années 1940. De petits Jésus de cire étaient placés dans les crèches sous les arbres de Noël. Photographie de Pierre Soulard. (Fonds Claude Davis. Musée de la civilisation, Québec).

Si la décoration du sapin a connu plusieurs vagues, passant par l'engouement envers les matières plastiques des années 1950, on assiste depuis quelques années à un retour vers l'âge d'or du sapin. Certaines boutiques se spécialisent dans la vente d'ornements reproduisant les ornements de la première moitié du XXe siècle. Des copies sont faites dans des vieux moules. Nouveaux modèles apprêtés à l'ancienne.

Le Musée de la Civilisation de Québec, acquéreur du fond Davis, possède près de 3000 pièces et ornements de Noël, conservés de génération en génération, grâce à la nostalgie et au respect des Québécois envers les Noëls d'antan de leur famille. Joyeux Noël!

(Source: Cap aux Diamants, no 47, automne 1996, "Mon beau sapin, coutumes et décorations de l'arbre de Noël" par Claude Davis et Michel Laurent)



GÉNÉALOGIE DE DOLORÈS DUBOIS, membre 255**France**

François Dubois	St-Potan	Claude Fayenne
-----------------	----------	----------------

Canada

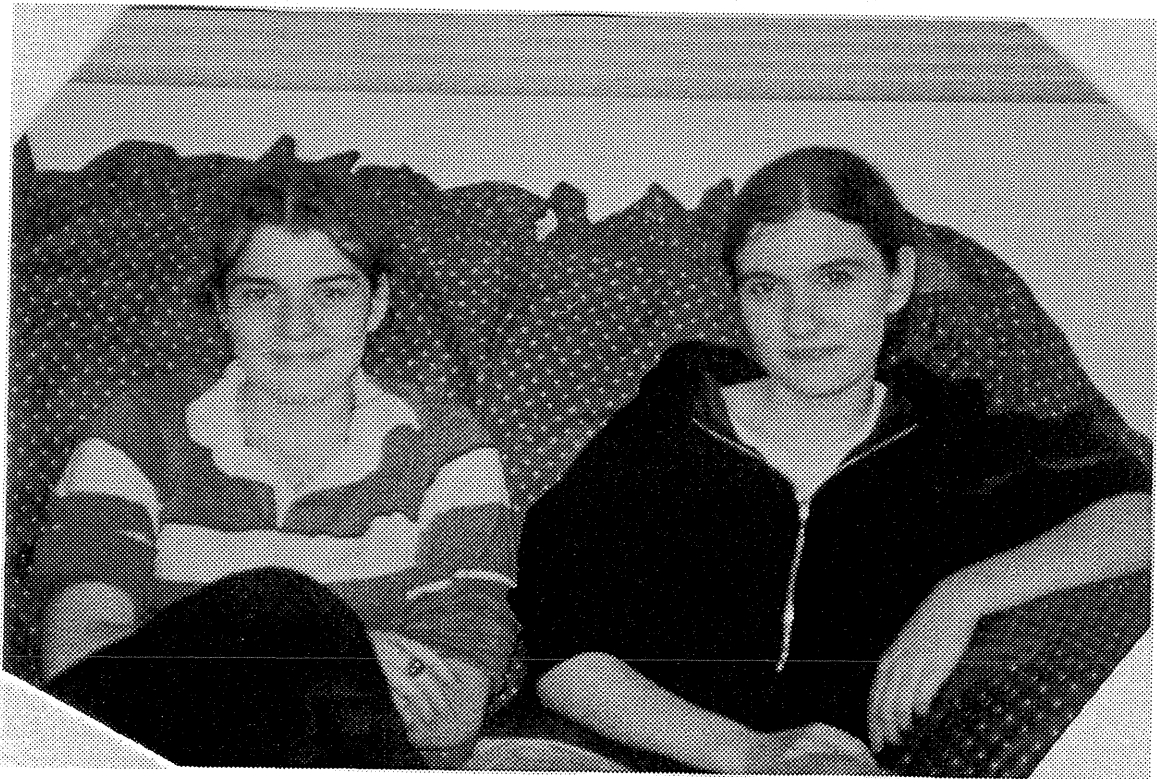
- | | | |
|------------------------------------|----------------------------|--|
| 1. François Dubois
dit Lafrance | Québec
19.10.1671 | Anne Guillaume
(Michel, Germaine Ermolin) |
| 2. Philippe | St-Nicolas
18.01.1712 | M. Thérèse Boucher
(Denis, Marie Minville) |
| 3. Jean-Baptiste | St-Nicolas
27.08.1744 | M. Louise Méthot
(René, Françoise Lambert) |
| 4. Michel | St-Nicolas
07.11.1774 | Marguerite Simoneau
(Gabriel, Josette Blanchet) |
| 5. Louis | St-Nicolas
23.02.1808 | Ursule Faucher
(Jean-Bte, Josette Faucher) |
| 6. Louis | St-Nicolas
16.11.1830 | Louise Therrien
(Jos. Domitilde Drouin) |
| 7. Louis | St-Nicolas
25.02.1851 | Émilie Genest
(Jos. Marguerite Bergeron) |
| 8. Augustin | Plessisville
13.07.1885 | Victoria Gilbert
(Louis, Louise Moreau) |

U.S.A.

- | | | |
|-------------|--------------------------------|--|
| 9. Wilfrid | Lowell, Mass.
12.03.1938 | Cécile Veilleux
(Omer, Délia Dubois) |
| 10. Dolorès | Somersworth, N.H
23.01.1960 | Frédéric C. Lentz
(Russell, Margaret Marks) |

AVIS DE RECHERCHE

Dans un récent bulletin du Boisé, notre président, Louis-Marie, nous informait des origines québécoises de la célèbre chanteuse Madonna. S'il m'a été impossible de retracer la souche québécoise, je suis par contre en mesure de vous présenter une arrière-petite-cousine, en la personne de Patricia Ciccone, parente éloignée de la vedette, de par les origines italiennes de son père, Giuseppe Ciccone, arrivé en terre québécoise dès son plus jeune âge. On aperçoit ici Patricia (16 ans), en compagnie de sa meilleure amie, Marlène Beausoleil, fille de Lorraine Dubois, membre de la région de Montréal. (Photo dans l'ordre habituel : Marlène, Patricia).



Sommité

Michel DuBois est juge au tribunal de la jeunesse. Chaque jour défilent devant lui la misère humaine et ses grands éclopés. Conscient que la meilleure solution lui échappera toujours et que trop souvent ses décisions ne sont pas respectées, il garde espoir en misant sur l'intérêt de l'enfant. Sa propre famille constitue son havre de paix, la bouée qui l'empêche de chavirer.



photo Pierre Viger

par Pierre-Yvon Bégin

Pour les enfants battus ou abusés Michel DuBois fait tout sauf juger

Juge à la Chambre de la jeunesse de la cour du Québec, la salle d'urgence de la justice, Michel DuBois carbure toujours à la passion. Les journées et les semaines ne sont jamais assez longues pour cet homme qui tente de soustraire les enfants à la monstruosité humaine. Conscient que la meilleure solution pour les enfants maltraités ou abusés lui échappera toujours, ce Salomon des temps modernes se jette chaque jour à l'eau.

D'entrée de jeu, Michel DuBois prévient qu'il refuse toute comparaison avec sa réputée collègue Andrée Ruffo. Pourtant, il est tout aussi critique envers

l'État. S'il adore son travail comme au premier jour, ses remarques sont lapidaires.

« Au Québec, affirme-t-il avec vigueur, nous sommes arrivés à un déficit de réflexion avec le déficit zéro. On a l'air de quoi dans les tribunaux ? J'ordonne une série de mesures dans l'intérêt d'un jeune et mes ordonnances ne sont pas suivies. Il ne s'agit pas de mauvaise volonté chez les intervenants jeunesse. Ils font de leur mieux avec ce qu'ils ont. »

« Les familles d'accueil, ajoute-t-il, sont exploitées comme un citron pressé. Le personnel de la

direction de la protection de la jeunesse a la langue à terre, il est à bout de souffle. Il faut investir massivement pour l'enfance, car la jeunesse c'est l'avenir de notre société. Il n'est quand même pas question de sauver de l'argent sur la tête des enfants. »

Et vlan ! L'homme interpelle autant l'État que la société tout entière. Il souhaite la tenue d'un débat de société sur les ressources à attribuer à la protection de la jeunesse. Il rêve aussi d'un seul tribunal pour la famille, comme le juge Albert Gobeil, dans un mémoire publié en 1972. Depuis,

SUITE

tout espoir de réforme a été asphyxié dans les éternelles querelles entre Ottawa et Québec. Pendant ce temps, constate-t-il avec impuissance, il voit les parents s'entre-déchirer en profitant du dédoublement de la justice.

Un seul tribunal pour la famille permettrait peut-être d'éviter qu'un enfant de trois ans, comme il a vu récemment, se retrouve pour la neuvième fois devant la cour supérieure, chambre de la famille. Et le couple n'a jamais vécu ensemble !

« Les gens qui n'ont jamais mis les pieds en Chambre de la jeunesse, dit-il, ne peuvent se douter de l'ampleur de la misère humaine. Si on abordait ces situations dans les téléromans, je suis sûr que les téléspectateurs décrocheraient en disant que ce n'est pas crédible, que c'est trop exagéré. La réalité dépasse toujours la fiction, en pire ! »

Son refuge, la famille

Question de ne pas chavirer, Michel DuBois se tourne d'abord vers ce qu'il a de plus précieux au monde, son épouse et ses trois enfants. S'il se définit comme un bourreau de travail, les siens demeurent sa principale raison de vivre.

« Là, avoue-t-il, je suis père de trois enfants et je multiplie les occasions d'être avec eux. Plus qu'une valeur profonde chez moi, c'est là que je trouve mon point d'équilibre. On ne peut faire un travail comme je le fais, sans des proches, des loisirs sains, des marches en nature, la chasse ou la pêche. »

Originaire de Saint-Hyacinthe, cet aîné de cinq enfants d'une famille modeste, tout comme son épouse, n'a pas eu la vie facile. Il commence à travailler jeune, passant de la cuisson des frites aux emplois d'été à Toronto pour apprendre

l'anglais. Il est pourtant certain d'y avoir puisé les bonnes valeurs.

S'il obtient son diplôme de l'Université de Sherbrooke en 1975, Michel DuBois ne pratiquera pas immédiatement. Avec son épouse, il se dirige plutôt vers l'Algérie pour le Service universitaire canadien outre-mer (SUICO), question de « faire quelque chose de spécial de nos 20 ans ». De retour au pays un an plus tard, Michel DuBois s'associe à un bureau d'avocats dans l'est de Montréal.

Il vivra l'entrée en vigueur de la Loi sur la protection de la jeunesse en 1979 en mettant sur pied le contentieux du Centre des services sociaux du Bas-Saint-Laurent, à Rimouski. Il accepte un poste identique à Sherbrooke quelques années plus tard et en profite pour obtenir une maîtrise en droit de la santé et des services sociaux en 1990. Des problèmes de santé mettront pratiquement fin à ses aspirations.

« Je suis un miracle sur deux pattes, relate-t-il. Du jour au lendemain, je me suis retrouvé paralysé en 1989. Plus que tout, j'ai réalisé à travers tout ça combien je suis aimé. Je suis chanceux, car bien des femmes m'auraient *flushé*. J'ai un rituel sacré pour la famille. J'ai pris la résolution qu'avant les autres, je vais m'occuper des miens. »

Être juge, un privilège

Toujours la famille, à servir bien sûr, mais aussi comme bouée de sauvetage, un phare dans la nuit sur lequel guider son navire. Michel DuBois devient juge à la cour du Québec le 4 décembre 1991 et fait la navette entre Sherbrooke et Drummondville.

Michel DuBois conserve le feu sacré et avant le prestige, il considère qu'être juge constitue un privilège. Un juge est un

témoin particulier de ses concitoyens qui livrent leurs problèmes en espérant obtenir justice.

« J'adore ça comme au premier jour, confesse-t-il. Je sais pourtant qu'il m'est impossible de déterminer la meilleure solution pour les enfants qui se présentent devant moi. Je peux juste choisir la moins préjudiciable. La meilleure solution supposerait que je sois un magicien dans un monde virtuel où j'aurais tous les pouvoirs. »

Courage ? Certes, et à double dose. Il est bien conscient qu'être juge se situe à l'opposé des concours de popularité. La principale qualité du magistrat relève du courage de décider et d'appliquer ses décisions. Il lui serait si facile de seulement faire plaisir.

Combien il serait facile aussi d'abdiquer, de perdre espoir. Dans une société éclatée, en changement constant, les repères sûrs sont rares. Même le modèle de la famille d'accueil composée d'une mère et d'un père est une espèce quasi en voie de disparition.

« Récemment, raconte-t-il, un enfant de sept ans témoignait devant moi. Il avait deux pères, deux mères et quatre jeux de grands-parents. Je lui ai demandé qui s'occupait de lui. Un grand voile est descendu devant ses yeux. Mais enfin, les enfants ne sont pas là juste pour combler les carences des parents. Être père ou mère, ça se mérite ! »

Un chapitre à écrire

Michel DuBois en ajoute. Il refuse carrément la fatalité, cet engrenage du mauvais sort qui semble parfois déterminer toute une vie, parce que, dit-il, « même si des enfants se retrouvent devant le tribunal, la vie demeure un chapitre à écrire ».

Du même souffle, il avoue ses frustrations et ses inquiétudes.

Il s'inquiète quand un jeune de seize ans demande à être transféré au tribunal des adultes, sachant que les obligations y seront moindres. « Emprisonner un adulte, admet-il, c'est devenu une course à obstacles. »

À lui seul, le droit ne peut apporter toutes les réponses. Michel DuBois ose parler de responsabilités. Comme un funambule sans filet, il aime prendre des risques et s'adresser directement aux enfants. Il fait sienne cette phrase de Saint-Exupéry : Les enfants seuls savent ce qu'ils veulent.

« Quand un jeune témoigne, affirme-t-il, il est déchiré, car il aime ses parents. Il veut juste être tenu à l'écart, grandir en paix et en harmonie. Je leur parle des vraies affaires, que personne ne peut vivre à leur place. Il faut être exigeant avec les enfants, mais leur dire aussi que l'amour existe. Ce n'est pas nostalgique tout ça. Il n'y a pas une journée où je ne mouille pas ma chemise. Des *rubber stamps*, il n'y a pas de place pour ça ici ! »

Michel DuBois prend aussi plaisir à rêver, « à garder la tête dans les nuages ». Il rêve d'une justice accessible à tous, pas juste pour les riches qui peuvent se payer de bons avocats ou ceux qui bénéficient de l'aide juridique. Même si la Chambre de la jeunesse demeure le seul tribunal en expansion, où les causes sont plus nombreuses, plus complexes et plus longues, il rêve aussi du jour où il sera en chômage.

« C'est le seul tribunal, conclut-il, où on retrouve quatre ou cinq parties différentes et où tout le monde dit parler pour l'intérêt de l'enfant. Je rêve du jour où je manquerai de travail, où il n'y aura plus d'enfants abusés, négligés, maltraités ou abandonnés. Je ne verrai pas ça de mon vivant. »

Noëls anciens (par Lorraine Dubois)

Un manuscrit du Père jésuite, Étienne-Thomas Girault de Villeneuve, (1747-1794) missionnaire chez les Hurons de la Jeune Lorette, nous révèle l'existence d'un chant de Noël en huron. On en attribue la composition au célèbre Père Jean de Brébeuf (1649), quoique certains connaisseurs prétendent que le Père Ragueneau en serait l'auteur.

En voici le texte :

(version huronne)

IESSS AHATONNIA

Estennialon de tsonSe IesSs ahatonnia
OnnaSateSa d'oki n'onSandaskSaentak
Ennonchien skSatrihotat n'onSandilonrachatha
IesSs ahatonnia. (ter)

Aloki onkinnhache eronhialeronnon
Iontonk ontatiande ndio sen tsatonnharonnion
Sarie (r) onnaSakSeton ndio sen tsatonnharonnion
IesSs ahatonnia. (ter)

Achink ontahonraskSa d'hatirihSannens
Tichion halonniondetha onhSa achia ahatrien
Ondaie te hahahakSa tichion halonniondetha
IesSs ahatonnia. (ter)

Tho ichien stahation tethotondi IesSs
Ahoatatende tichion stanchiteaSennion
Ahalonatorenten iatonk atSION sken
IesSe ahatonnia. (ter)

Onne ontahation chiahonalen IesSs
Ahatichiennonniannon kahachiahandialon
Te honannonrankSannion ihontonk oërisen
IesSs ahatonnia. (ter)

Te eksatatenonten ahekSachiendaen
Ti hekSannonronkSannion de sonSentenrade
stoletI skSannonhSe ichierhe akennonhonstha
IesSs ahatonnia. (ter)

(traduction française)

JÉSUS EST NÉ

Hommes, prenez courage. Jésus est né !
Maintenant que le règne du diable est détruit
N'écoutez plus ce qu'il dit à vos esprits.
Jésus est né !

Écoutez les anges du ciel.
Ne rejetez pas maintenant ce qu'ils vous ont dit.
Marie a enfanté le Grand Esprit, comme ils vous l'ont dit.
Jésus est né !

Trois chefs se donnèrent parole
En voyant l'étoile au firmament ;
Et ils convinrent de suivre l'étoile.
Jésus est né !

Alors Jésus leur suggéra l'idée de venir Le voir
Et la pensée que l'étoile les conduirait vers Lui ;
Et ils se dirent donc qu'ils iraient vers l'étoile.
Jésus est né !

Ces chefs firent des offrandes ; en voyant Jésus
Ils furent heureux, et lui racontèrent de grandes choses ;
Ils Le saluèrent et lui parlèrent sincèrement.
Jésus est né !

A présent venez tous Le prier.
Adorez-Le. Il a exaucé nos vœux.
Écoutez-Le. Il veut que vous soyez saints.
Jésus est né !

(Le chiffre 8 employé comme signe alphabétique représente le son ou en français.
Les Hurons n'ont pas la lettre "M". Ils disent Ouarie ou Sarie et non Marie.)

En voici maintenant la mélodie:

30

NOELS ANCIENS

(I) IESUS AHATONNIA

Allegretto.

rall. a tempo.

Les Amérindiens ne possédaient comme instruments de musique que le tambour et la chichigouanne (espèce de tambour composé d'un cercle large de 3 ou 4 doigts et de deux peaux étendues de chaque côté et à l'intérieur desquelles on mettait des grains de blé d'Inde ou des cailloux). Les Amérindiens les remuaient et les tournaient pour faire du bruit. Ils les frappaient également par terre pendant que tout le monde dansait.

(tiré de Ernest Myrand, Noëls Anciens de la Nouvelle-France, (Québec), Dussault et Proulx, imprimeurs, (1899), pages 30 à 33).

Jeux de Noël

À l'occasion du temps des Fêtes, voici quelques petites idées de jeux afin d'égayer vos réunions de famille. Joyeuses Fêtes à tous! (Lorraine Dubois)



Jeu de cartes

Vous aurez besoin de deux jeux de cartes. Distribuez les cartes d'un paquet de façon égale, (en ayant pris soin d'enlever les "bonshommes"), selon le nombre de joueurs autour de la table. Il est toujours possible d'enlever les "2" ou les "3"... au besoin. Au centre de la table, sont déposés 5 ou 6 petits cadeaux, bien emballés.

À tour de rôle, les joueurs mêlent les cartes du deuxième paquet et les tirent une à une. Dès qu'une personne a la carte correspondante, elle doit choisir un cadeau au centre et jeter sa carte. On continue ainsi jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de cadeau au centre. C'est alors que le vrai jeu commence. Quand une de nos cartes est nommée, on s'empresse de "piquer" le cadeau du voisin, de la voisine ou de mon oncle Arthur, jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de cartes. Ceux qui se trouvent alors avec un ou des cadeaux les gagnent et ils peuvent les déballer. On a évidemment intérêt à voir nos cartes sortir en dernier. Attention à ceux qui sont habiles à dissimuler leurs cadeaux en-dessous de la table!!!

Le cadeau musical

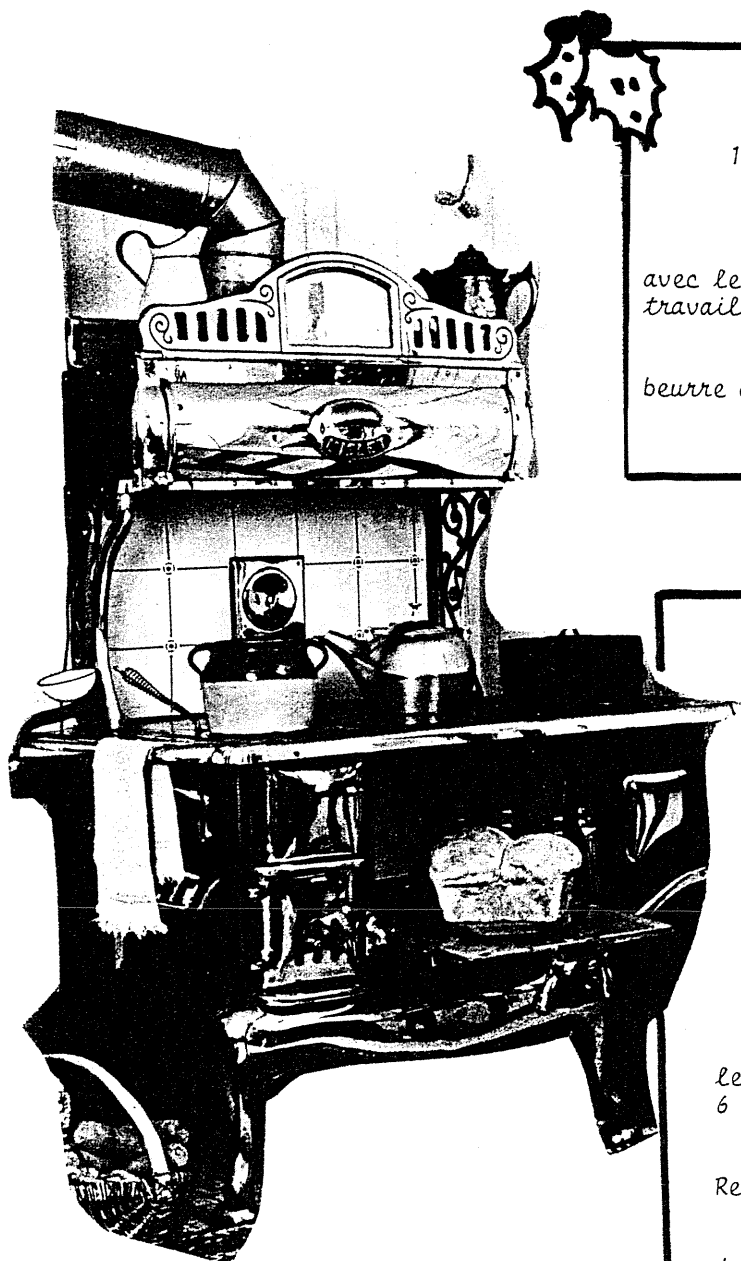
On emballe un cadeau dans une boîte plus grande, puis plus grande encore et ainsi de suite, un peu comme les poupées russes. Les emballages doivent être assez résistants et le cadeau pas trop fragile. On s'assoit en cercle. Au son de la musique, le cadeau circule d'une main à l'autre jusqu'à ce que la musique arrête. La personne qui a le cadeau dans les mains à ce moment précis, doit se mettre un foulard sur les yeux, des mitaines dans les mains et tenter de déballer le cadeau jusqu'à ce que la musique reparte... Ainsi de suite jusqu'à ce qu'un chanceux ou une chanceuse puisse enfin le déballer complètement.

Qui suis-je?

Sur des chapeaux de fête, on inscrit le nom d'une personnalité célèbre (théâtre, cinéma, chanson, politique...) ou d'un personnage fictif, ou encore d'une personne connue de tous les participants. On place alors les chapeaux sur la tête des invités, sans qu'ils ne puissent voir le nom qui leur est attribué. Chacun doit tenter de deviner quel est son personnage. Les autres ne répondent que par oui ou par non aux questions. Une personne a le droit de poser des questions tant que les réponses sont affirmatives. Dès qu'on lui répond non, elle cède la parole à la personne suivante et attend le prochain tour pour continuer de poser des questions. (Ex: Est-ce que c'est une femme? Est-ce qu'elle est célèbre? Est-ce qu'elle fait du cinéma? etc...)

Noël gourmand.... (par Lorraine Dubois)

Quoi de mieux que les bonnes vieilles recettes de grand-maman pour savourer à pleine dents les trésors culinaires de notre coin de pays. En voici quelques-unes que j'ai choisies spécialement pour vous...



BONBON-PATATE

- 1 patate pelée, cuite et refroidie
sucre en poudre

Réduire la patate en purée et bien mélanger avec le sucre en poudre pour obtenir une pâte qui se travaille bien.

Etendre la pâte en forme de carré et napper de beurre d'arachides. Rouler et couper en petites rondelles.

Refroidir.

BLANC-MANGER

- 1/2 tasse de sucre
5 c. à table de fécule de maïs
1/4 c. à thé de sel
4 tasses de lait
1 1/2 c. à thé de vanille

Mélanger ensemble le sucre, la fécule, le sel.

Dans une casserole, frémir le lait. Incorporer le mélange au lait frémi. Placer sur feu moyen. Cuire 6 minutes environ en remuant.

Couvrir. Cuire au bain-marie pendant 10 minutes. Remuer souvent pendant la cuisson.

Ajouter la vanille. Verser dans des coupes à dessert. Laisser refroidir.

BUCHE DE NOËL À L'ANCIENNE

- 4 oeufs
- 1 tasse de sucre
- 3 c. à table d'eau froide
- 1½ c. à table de fécule de maïs
- 1 tasse de farine
- 1 c. à thé de poudre à pâte
- ¼ de c. à thé de sel
- 1 c. à thé d'essence de citron

Séparez les oeufs, battez les blancs jusqu'à ce qu'ils soient fermes, et ajoutez la moitié du sucre.

Mettez de côté.

Battez les jaunes avec de l'eau et le reste du sucre. Versez les jaunes délicatement dans les blancs.

Tamisez la farine, mesurez-la, tamisez-la de nouveau avec la poudre à pâte, la fécule et le sel. Aromatisez.

Versez la pâte dans une lèchefrite doublée d'un papier beurré et de l'épaisseur de ½ pouce environ.

Faites cuire au four à 350F, 12 à 15 minutes.

Au sortir du four, renversez sur un papier saupoudré de sucre et roulez immédiatement.

Laissez reposer quelques minutes, déroulez et étendez de la gelée sur toute la surface.

Roulez de nouveau et laissez refroidir complètement. Enlevez une pointe avant de rouler le gâteau et tournez la pâte pour imiter des noeuds. Posez sur le gâteau.

Couvrez de crème moka au chocolat et garnissez avec de la glace colorée verte, des champignons faits en meringue et des cerises.

GALETTE DES ROIS

- ¾ de tasse de lait
- ¼ de tasse de sucre
- 1 c. à thé de sel
- ¼ de tasse de graisse
- ¾ de tasse d'eau tiède
- 2 c. à thé de sucre
- 2 enveloppes de levure sèche
- 1 oeuf bien battu
- 3 tasses de farine tout usage

Chauffez jusqu'à ébullition, le lait, le sucre, le sel et la graisse, laissez tiédir.

Versez le sucre dans l'eau tiède, brassez pour dissoudre.

Saupoudrez la levure et laissez reposer 10 minutes.

Réunissez les deux préparations, ajoutez l'oeuf battu et, en dernier lieu, la farine. Battez 2 minutes ou jusque lisse.

Couvrez d'un linge humide.

Laissez lever plus qu'au double du volume, dans un endroit chaud à l'abri des courants d'air soit 40 minutes.

Abaissez la pâte en la brassant et versez-la dans un plat de 10 pouces, allant au four.

Badigeonnez du mélange blanc d'oeuf et sucre.

Carrez le dessus en losanges.

Cuisez 30 minutes dans un four à 400F, diminuez la chaleur à 350F et cuisez 15 autres minutes.

RÉFLEXION SUR NOEL EN 1950

De toutes les Fêtes religieuses, Noel est certainement celle qui marque le plus notre vie sociale, celle qui donne lieu aux plus joyeuses manifestations. Il importe d'en respecter et d'en conserver le caractère religieux puisque c'est d'abord et avant tout une fête religieuse, la grande fête chrétienne. Les réjouissances profanes si dignes soient-elles, doivent accompagner les manifestations religieuses et non les remplacer.

Comme elle est belle cette tradition de la Messe de Minuit, en vérité trois messes, célébrée pour saluer la naissance du Sauveur! Peut-on évoquer sans émotion cette foule innombrable qui, à travers le monde, de par les sentiers enneigés ou de par les pistes africaines, ayant quitté son foyer s'achemine vers les églises, que ce soit vers la majestueuse cathédrale ou la case de paille ou de pisé du missionnaire? Comment rester insensible au charme de l'Enfant blond qui sur la paille de la crèche vous tend les bras! Comment ne pas se laisser entraîner par le courant de piété que suscite le rappel de la naissance du Christ! Mais si les réjouissances profanes ne doivent pas étouffer le message de paix et d'amour de la fête de Noel, il est normal qu'elles l'accompagnent.

Au Canada français la tradition la mieux conservée est bien celle du réveillon qui suit la Messe de Minuit. Il est facile de se rappeler l'activité fébrile des ménagères occupées à préparer le ragoût de pattes, les fèves au lard, les tourtières, les cretons, les tartes à la ferlouche.

Quel fumet accueille nos narines aiguës par le jeûne lorsque nous rentrons de la Messe de Minuit! Quelle lueur de fierté brille dans les yeux des grand-mamans qui voient se vider les assiettes! Quelle bonheur pour les vieux parents de se voir entourés de tout leur monde. Si Noel est la fête des enfants, c'est aussi la fête de la famille. C'est un caractère qu'il faut conserver. Même si parfois il faut bousculer le régime des enfants, ne les privons pas de cette réunion de famille. Le souvenir en est si précieux!

.....

